

LETTRES

DESTINATAIRES

L'abbé Alain Robert L 1, 2, 3, 4. M. Leschassier L 5, 6, 8, 9, 10, 11, Louise Guyonne L 7, 12, 17, 18, 19, 24, 26, Une religieuse du St Sacrement L 13. Une religieuse L 14, Mère M.L. de Jésus L 15, 16, 25, 27, 28, 29, 34. La mère de L.M. Grignon L 20. Le Recteur de Bréal L 21. M. de la Carrière L 22. Le maître des Dominicains L 23. Soeur de la Conception L 27, 28 (ces 2 lettres en même temps qu'à Mère M.L.); L 31 Marie Régnier et Me Régnier L 30, Communauté de la Sagesse L 32. Mlle Dauvaise L 33

LETTRE 1

(fragment)

DESTINATAIRES: les parents de Louis-Marie ou l'abbé Alain Robert. **PROVENANCE:** Paris. **DATE:** incertaine.

. Dites à mon frère Joseph que je le prie de bien étudier, et qu'il fera un des mieux de sa classe. Que pour cela, il doit mettre son étude entre les mains de sa bonne Mère, la Sainte Vierge. Qu'il continue à lui rendre ses petits devoirs, elle saura bien lui donner ce qui lui est nécessaire. Je recommande la même chose à mes soeurs.

LETTRE 2

DESTINATAIRE: l'abbé Alain Robert. -- **PROVENANCE:** Paris. -- **DATE:** 20 septembre 1694.

- . Le pur amour de Dieu règne dans nos coeurs.
- . J'ai reçu avec bien de la joie votre lettre, qui m'est d'autant plus chère qu'elle part d'une personne qui a plus d'affection pour moi.
- . Comme dans votre lettre vous me donnez la nouvelle d'une mort, il faut que pour échange je vous donne aussi la nouvelle d'une, qui est de M. de la Barmondière, mon directeur et supérieur, et qui m'a fait tant de bien ici. Il est enterré de dimanche dernier, avec le regret de toute la paroisse et de tous ceux qui l'ont connu. Il a vécu en saint et il est mort en saint. C'est lui qui a fondé le séminaire où je suis, et qui avait eu la bonté de m'y recevoir pour rien. Je ne sais pas encore comment tout ira, si j'y demeurerai ou en sortirai, car on ne sait pas encore à découvert son testament. Quoi qu'il m'en arrive, je ne m'en embarrasse pas. J'ai un Père dans les cieus qui est immanquable. Il m'a conduit ici, il m'y a conservé jusqu'ici, il le fera encore avec ses miséricordes ordinaires. Quoique je ne mérite que des châtements pour mes péchés, je ne laisse pas de prier Dieu et de m'abandonner à sa Providence.
- . Je n'ai pu faire réponse à votre lettre aussitôt que j'aurais voulu, car j'en ai été empêché par une retraite que j'ai faite à St Sulpice pour recevoir les quatre [ordres] mineurs, que j'ai, Dieu merci, reçus.

LETTRE 3

DESTINATAIRE: l'abbé Alain Robert.--**PROVENANCE:** Paris. -- **DATE:** 11 juillet 1695.

11 juillet 1695.

- . Mon très cher oncle,
- . Le pur amour de Dieu règne dans nos coeurs.
- . C'est pour vous saluer très humblement, et pour vous marquer que la Providence m'a mis au petit Séminaire de St Sulpice, par le moyen de Madame d'Alègre, qui est celle dont vous avait parlé Mademoiselle de Montigny a et chez qui est Mademoiselle Le Breton.
- . Comme elle avait donné 160 ll de revenu par an pour la nourriture d'un ecclésiastique - que cela a été uni au petit Séminaire, où on paie 260 ll., après la mort de M. de la Barmondière et la réunion de son petit Séminaire avec l'autre petit - elle a dit à Melle Le Breton et au supérieur du Séminaire qu'elle voulait que ce fût moi qui remplisse cette place. Mde d'Alègre ayant entendu parler de vous à Melle Le Breton, elle vous prie de dire pour elle une messe à l'autel de la très Ste Vierge; je vous en prie aussi de tout mon coeur.
- . Et comme cette pension n'est pas suffisante pour payer la pension du petit Séminaire, l'aimable Providence de Dieu m'a fait avoir, sans que j'y aie jamais pensé, une chapellenie d'environ 100 ll. à deux lieues de Nantes, dont je suis pourvu tellement qu'elle me servira de titre.
- . Remerciez, je vous prie, Dieu pour moi des grâces qu'il me fait, non seulement pour les choses temporelles, qui sont peu de chose, mais pour les éternelles. Qu'il n'entre point en jugement avec moi, car je ne fais point de profit de ses grâces, je ne fais que l'offenser tous les jours.

LETTRE 4

DESTINATAIRE: l'abbé Alain Robert. -- **PROVENANCE:** Paris. -- **DATE:** 6 mars 1699.

- . Je vous prie de dire à Madame B. que j'ai reçu son paquet de lettres pour Monseigneur l'évêque de Saint Malo.
- . Ces commissions différentes, mon cher oncle, je vous l'avoue, me font de la peine et me font comme revivre au monde. Plût à Dieu qu'on me laissât en repos comme les morts dans le tombeau, ou le limaçon dans sa coquille, qui y étant caché paraît quelque chose, mais en sortant il n'est qu'ordure et vilainie. C'est ce que je suis, et même pis, puisque je ne fais que tout gâter lorsque je me mêle de quelque affaire.
- . Je vous prie donc, au nom de Dieu, de ne vous sou venir de moi que pour prier Dieu pour moi. *Non prevaleat homo, ab homine iniquo et doloso erue me.*
- . Je suis, en Notre Seigneur et notre bonne Mère, tout vôtre pour le temps et pour l'éternité.

LETTRE 5

DESTINATAIRE: M. Leschassier. -- **PROVENANCE:** Nantes. -- **DATE:** 6 décembre 1700.

A Monsieur, Monsieur Leschassier,
Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice,
à Paris.

Ce 6 décembre 1700.

- . Monsieur, Le pur amour de Dieu règne dans nos coeurs.
- . Je ne puis vous exprimer la joie intérieure que votre lettre, quoique courte, m'a donnée; ce qui est une marque

de l'union de charité que le bon Dieu a mis entre vous et moi, quoiqu'indigne, et qu'il veut entretenir. C'est par ce motif que je m'en vais vous marquer en peu de mots mon état présent. Je n'ai pas trouvé ici ce que je pensais, et ce pourquoi j'ai quitté, comme malgre moi, une aussi sainte maison que le Séminaire de Saint-Sulpice.

. J'avais en vue, aussi bien que vous, d'aller me former aux missions, et particulièrement à faire le catéchisme aux pauvres gens, qui est mon grand attrait. Mais, je ne fais rien de cela, et je ne sais pas même si je le ferai ici, car il y a ici peu de sujets et il n'y a de personnes d'expérience que M. Lévêque, mais qui, pour son grand âge, n'est plus capable de faire des missions; et si sa ferveur, qui est grande, l'y portait, M. Des jonchères ainsi qu'il m'a dit, l'en empêcherait.

. Il s'en faut beaucoup qu'il y ait ici la moitié de l'ordre et de l'observance du règlement qu'il y a à Saint-Sulpice; et il semble que, les choses restant comme elles sont, il ne peut pas en être autre ment. Car, il faut remarquer qu'il y a ici quatre sortes de personnes, pour ne pas dire cinq, dont les buts et les intentions sont toutes différentes:

- . 1° Il y a cinq personnes de la maison, dont deux ne peuvent rien faire;
- . 2° Il y a des curés, vicaires, ou simples prêtres, ou laïques, qui y viennent de temps en temps faire retraite;
- . 3° Il y a quelques prêtres et chanoines, qui y sont pour passer leur vie en paix;
- . 4° Il y a quelques prêtres, mais plus grand nombre de jeunes écoliers, qui vont en théologie et en philosophie, dont la plupart portent l'habit laïque, ou l'habit court: en sorte que ces différentes personnes ont presque tous de différentes règles, qu'ils se forment en prenant des communs ce qui les accommodent.

. J'avoue qu'il ne tient pas à Lévêque que la règle ne soit observée. Il fait ce qu'il peut et non pas ce qu'il veut, particulièrement à l'égard de quelques personnes qui sont de la maison, qui ne goûtent guère ses manières, quoique très simples et très saintes.

. Cela étant ainsi, je me trouve, depuis que je suis ici, comme partagé entre deux sentiments qui semblent opposés. Je ressens d'un côté un amour secret de la retraite et de la vie cachée, pour anéantir et combattre ma nature corrompue qui aime à paraître. De l'autre, je sens de grands désirs de faire aimer N. Seigneur et sa Ste Mère, d'aller, d'une manière pauvre et simple, faire le catéchisme aux pauvres de la campagne, et exciter les pécheurs à la dévotion à la très Ste Vierge. C'était ce que faisait un bon prêtre, mort ici depuis peu en odeur de sainteté. Il allait de paroisse en paroisse faire le catéchisme aux paysans, aux dépens de la seule Providence. En vérité, mon très cher Père, je ne suis pas digne de cet emploi honorable, mais je ne puis m'empêcher, vu les nécessités de l'Église, de demander continuellement avec gémissements une petite et pauvre compagnie de bons prêtres qui l'exercent sous l'étendard et la protection de la très Ste V. Je tâche, cependant, quoiqu'avec peine, de calmer ces désirs quoique bons et continuels, par un entier oubli de ce qui me regarde entre les bras de la divine Providence, et par une parfaite soumission à vos avis, qui me seront toujours des commandements.

. Il me vient, comme à Paris, des désirs de m'unir à M. Leuduger, scolastique de Mr. de St Briec, grand missionnaire et homme d'une grande expérience, ou d'aller à Rennes me retirer dans l'hôpital général, auprès d'un bon prêtre que je connais, pour là m'exercer en des oeuvres de charité envers les pauvres. Mais, je rejette tous ces désirs, quoique soumis au bon plaisir de Dieu, en attendant vos conseils, soit pour demeurer ici, quoique je n'y sente aucune inclination, soit pour aller ailleurs. J'ose me dire, dans la paix de N.S. et de sa Ste Mère, tout soumis à vos ordres.

. Je prends la liberté de saluer Mr. Berenier, auquel je dis la même chose qu'à vous, si vous jugez à propos.

Grignon, prêtre et esclave
indigne de Jésus en Marie.

LETTRE 6

DESTINATAIRE: M. Leschassier. -- **PROVENANCE:** Poitiers. -- **DATE:** 4 mai 1701.

A Monsieur, Monsieur Leschassier
Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice,
à Paris.

De Poitiers, ce 4 mai 1701.

- . Monsieur et très cher Père en J.C.,
- . Le pur amour de Dieu règne dans nos coeurs.
- . Monseigneur de Poitiers m'a commandé de vous écrire ce qui suit.
 - . Je reçus, le quatrième dimanche d'avril, une lettre de ma soeur de Fontevrault, écrite par l'ordre de Madame de Montespan, par laquelle elle me mandait de venir incessamment à Fontevrault pour assister à sa prise d'habit qui devait se faire le mardi suivant. Je partis donc le même jour à pied. J'arrivai à Fontevrault le mercredi matin, le jour d'après la prise d'habit de ma soeur.
 - . Pendant deux jours que je demeurai à Fontevrault j'eus l'honneur d'avoir plusieurs conférences particulières avec Madame de Montespan. Elle me questionna sur plusieurs choses, mais particulièrement sur ce qui me regardait. Elle me demanda ce que je voulais devenir. A cela je lui dis naïvement l'attrait que vous savez que j'ai de travailler au salut des pauvres, mes frères. Elle me dit qu'elle approuvait beaucoup le dessein que j'avais, d'autant plus qu'elle connaissait par expérience qu'on négligeait beaucoup l'instruction familière des pauvres, et qu'elle me ferait donner, si je voulais, un canonicat qui dépend d'elle. De quoi je la remerciai humblement et promptement, lui alléguant que je ne voulais jamais changer la divine Providence dans un canonicat ou un bénéfice. A ce refus, elle me dit d'aller du moins voir Monseigneur de Poitiers pour lui découvrir mes intentions. Quoique j'eusse de la répugnance à satisfaire ce désir de Madame de Montespan, tant à cause de 28 lieues de chemin qu'il fallait encore que je fisse, que pour bien d'autres raisons, je lui obéis pourtant aveuglément pour faire la sainte volonté de Dieu que je regardais uniquement.
 - . J'arrivai à Poitiers la veille de Saint Jacques et de Saint Philippe, et je fus contraint d'y attendre 4 jours Monseigneur de Poitiers, qui devait bientôt revenir de Niort, où il était.
 - . Pendant ce temps, je fis une petite retraite dans une petite chambre, où j'étais enfermé au milieu d'une grande ville, où je ne connaissais personne selon la chair. Je m'avisai pourtant d'aller à l'hôpital pour servir les pauvres corporellement, si je ne pouvais pas spirituellement. J'entrai pour prier Dieu dans leur petite église, où quatre heures environ que je passai en attendant le souper, me parurent bien courtes. Elles parurent cependant bien longues à quelques pauvres qui, m'ayant vu à genoux, et avec des habits si conformes aux leurs, allèrent le dire aux autres et s'entre-excitérent les uns les autres à boursiller pour me faire l'aumône; les uns donnèrent plus, les autres moins, les plus pauvres un denier, les plus riches un sol. Tout cela se passait sans que je le susse. Je sortis enfin de l'église pour demander quand on souperait et en même temps la permission de servir les pauvres à table; mais je fus bien trompé d'un côté, ayant appris qu'ils ne mangeaient point en communauté, et bien surpris de l'autre, ayant appris qu'on voulait me faire l'aumône, et qu'on avait donné ordre au portier de ne me pas laisser sortir. Je bénis Dieu mille fois de passer pour pauvre et d'en porter les glorieuses livrées, et je remerciai mes chers frères et soeurs de leur bonne volonté.
 - . Ils m'ont depuis ce temps-là pris en telle affection, qu'ils disent tous publiquement que je serai leur prêtre, c'est-à-dire leur directeur, car il n'y en a point de fixe dans l'hôpital depuis un temps considérable, tant il est pauvre et abandonné.
 - . Quand Monseigneur de Poitiers fut revenu j'allai le saluer, et je lui dis en peu de mots ce que Madame m'avait ordonné. Il m'écouta et me remercia assez sèchement, ce que je demandais.
 - . Mais, d'un autre côté, le Supérieur et la Supérieure des pauvres, au nom de tous, présentèrent une requête à Monsieur l'abbé de la Bournat, frère de Monseigneur, laquelle fit impression sur son esprit et ensuite sur celui de Monseigneur. C'est pourquoi Monseigneur m'ayant encore une fois parlé, plus paisiblement, il m'a commandé de vous écrire ceci avant que je parte pour m'en retourner à Nantes, afin que vous jugiez ce que je dois faire. Je vous dirai, mon très cher Père, que j'ai à la vérité beaucoup d'inclination à travailler au salut des pauvres en général, mais non pas tant de me fixer et de m'attacher dans un hôpital. Je me mets pour tant dans une entière

indifférence, ne désirant que de faire la sainte volonté de Dieu, et je sacrifierais volontiers mon temps, ma santé et ma vie, même pour le salut des pauvres de cet hôpital abandonné, si vous le jugez à propos.

. Je pars demain, jour de l'Ascension, pour Nantes, et je ne me départirai jamais, comme je l'espère, de votre conduite et de votre amitié en Jésus et sa Ste Mère, dans lesquels je vous suis tout soumis.

Grignon, prêtre et esclave indigne]
de Jésus en Marie.

. Permettez-moi de saluer Monsieur Brenier, Mr. Lefèvre, Mr. Repars et tout le Séminaire. On m'a plusieurs fois fait instance de vous demander la permission de me faire approuver pour confesser, mais je n'ai point encore voulu le faire, car il faut pour cet emploi si difficile et si dangereux une mission particulière.

LETTRE 7

DESTINATAIRE: Guyonne-Jeanne (Louise), soeur de saint Louis Marie. **PROVENANCE:** incertaine. --**DATE:** 1701.

. Ma chère soeur en Jésus-Christ,

. Le pur amour de Dieu règne en nos coeurs.

. Quoique éloigné de corps de vous, je ne le suis pas de coeur, parce que votre coeur n'est pas éloigné de Jésus-Christ et de sa sainte Mère, et que vous êtes Fille de la Divine Providence, dont je suis aussi l'enfant, quoique indigne. On devrait plutôt vous appeler novice de la divine Providence, parce que vous ne faites que commencer à pratiquer la confiance et l'abandon parfait qu'elle demande de vous; vous ne serez reçue professe et fille de la Providence que quand votre abandon sera général et parfait et votre sacrifice entier. Dieu vous veut, ma chère soeur, Dieu vous veut séparée de tout ce qui n'est pas lui, et peut-être effectivement abandonnée de toutes les créatures. Mais, consolez-vous, réjouissez-vous, servante et épouse de Jésus Christ, si vous ressemblez à votre Maître et à votre Époux. Jésus est pauvre, Jésus est délaissé, Jésus est méprisé et rejeté comme la balayure du monde. Heureuse, mille fois heureuse Louise Grignon, si elle est pauvre d'esprit, si elle est délaissée, méprisée, rejetée comme la balayure de la maison de Saint-Joseph. Ce sera pour lors qu'elle sera véritablement la servante et l'épouse de Jésus-Christ et qu'elle sera professe de la divine Providence, si elle ne l'est de la Religion. Dieu veut de vous, ma chère soeur, que vous viviez au jour la journée, comme l'oiseau sur la branche, sans vous soucier du lendemain. Dormez en repos sur le sein de la divine Providence et de la très Sainte Vierge, ne cherchant qu'à aimer et contenter Dieu, car c'est une vérité infaillible, un axiome éternel et divin, aussi véritable qu'il n'y a qu'un Dieu (plût à Dieu que je pusse les écrire dans votre esprit et dans votre coeur en caractères ineffaçables!) « Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît. » Si vous faites la première partie de cette proposition, Dieu infiniment fidèle fera la seconde, c'est-à-dire que, si vous servez Dieu fidèlement et sa très Sainte Mère, vous ne manquerez de rien en ce monde ici et dans l'autre. Vous ne manquerez pas même d'un frère prêtre, qui a été, qui est et qui sera tout à vous dans ses sacrifices, afin que vous soyez toute à Jésus-Christ dans le vôtre.

. Je salue votre bon Ange gardien. 1701.

LETTRE 8

SOURCE: Proc. Can. 1851. -- **DESTINATAIRE:** M. Les chassier. --**PROVENANCE:** Nantes. --**DATE:** 5 juillet 1701.

A Monsieur, Monsieur Leschassier,
Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice,
à Paris.

Ce 5 juillet 1701.

- . Monsieur,
- . Le pur amour de Dieu règne en nos coeurs.
- . La fidélité que je dois avoir à vous découvrir toutes choses pour fonder votre jugement décisif, m'oblige à vous dire que Monsieur (René) Lévêque conjointement avec Mr. des Jonchères m'ont envoyé dans une paroisse de la campagne assez abandonnée. Pendant dix jours j'y ai demeuré, j'y ai fait le catéchisme aux enfants deux fois le jour, et trois prônes. Le bon Dieu et la Très- Sainte Vierge y ont donné bénédiction.
- . C'est pourquoi Monsieur des Jonchères et Mr. (René) Lévêque, qui savent l'affaire de Poitiers, m'ont dit de vous écrire, et même me font offre de m'aider de leurs biens et de leur autorité pour m'envoyer dans les paroisses les plus abandonnées du diocèse y continuer ce que j'ai heureusement commencé dans Grandchamps (c'est le nom de la paroisse), ou plutôt ce que la divine Providence et la très Ste Vierge ont opéré malgré ma misère. Je trouve, mon cher Père, tant de richesses dans cette divine Providence et tant de force dans la très Sainte Vierge, qu'elles suffisent pour enrichir ma pauvreté et soutenir ma faiblesse. Éloigné de ces deux appuis je ne puis rien.
- . Tout soumis à vous en Jésus et Marie,

Grignion, prêtre et esclave ind.
de Jésus en Marie.

LETTRE 9

SOURCE: Proc. Can. 1551. -- **DESTINATAIRE:** M. Leschassier. -- **PROVENANCE:** Le Pellerin. -- **DATE:** 16 septembre 1701.

- . A Monsieur, Monsieur Leschassier,
Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice,
à Paris.

Ce 16 septembre 1701.

- . Monsieur et très cher Père en J. C.,
- . Le pur amour de Dieu règne en nos coeurs.
- . Les prières instantes et continuelles des pauvres de l'hôpital de Poitiers, jointes aux désirs de Monseigneur de Poitiers et de Madame de Montespan de qui mes sceurs dépendent beaucoup, m'obligent de vous importuner encore et de vous déduire en simplicité et sans liaison mes sentiments, demeurant tout à fait indifférent à tout, hormis dans l'obéissance.
- . Je travaille depuis trois mois sans relâche dans plusieurs paroisses où Monsieur (René) Lévêque et Monsieur des Jonchères m'ont envoyé. Je vous écris encore à présent de la paroisse du Pèlerin. Dieu et la très Sainte Vierge ont bien daigné se servir de mon minis tère pour y faire quelque bien. Il y a ici du bien à faire, comme il y a partout, mais il y a aussi beaucoup d'ouvriers, deux maisons de retraite pour les hommes, une pour les femmes, et trois compagnies de missionnaires, pour ne pas dire quatre.
- . Je ne sens, comme vous savez, aucune inclination pour la communauté de St.Clément. L'obéissance seule m'y retient. Monsieur (René) Lévêque, qui le sait bien, parce que je me conduis en tout par ses avis, après les vôtres, m'a témoigné que, puisque le bon Dieu ne m'appelait pas à demeurer constamment dans la communauté pour y travailler au salut des ecclésiastiques, je devais chercher quelque lieu où me retirer de temps en temps, après les petites missions que l'obéissance me prescrirait. Il m'a cependant dit qu'il me donnerait volontiers une petite chambre, mais je doute si c'est du fond du coeur.

. Sur ces entrefaites, Monseigneur, après les pauvres de Poitiers, m'écrit pour aller me renfermer dans son hôpital. Mais, je n'ai point d'inclination à me renfermer.

. L'évêché de Poitiers a beaucoup plus besoin d'ouvriers que celui-ci; j'en suis moi-même témoin, et en ai été surpris. Mais, on ne m'appelle pas pour le public; ce n'est que pour un bien particulier. L'espérance que je pourrais avoir de m'étendre avec le temps dans la ville et la campagne, pour profiter à plusieurs, peut seule me donner quelque inclination d'aller dans l'hôpital. Le catéchisme aux pauvres de la ville et de la campagne est mon élément.

. Depuis que je suis ici la divine Providence s'est servie de moi pour placer encore une de mes pauvres soeurs, et m'a donné des liaisons de grâce avec plusieurs pécheurs comme moi et avec quelques personnes spirituelles. Voilà l'état des choses, voilà mes sentiments, mais l'obéissance aveugle à vos volontés est mon plus grand ouvrage et mon plus grand désir.

. J'ose, mon très cher Père en J. C., me dire tout à fait soumis à vos ordres et tout à vous.

Grignon, prêtre et ind. esclave
de Jésus en Marie.

LETTRE 10

SOURCE: Proc. Can. I55I. -- **DESTINATAIRE:** M. Leschassier. -- **PROVENANCE:** Poitiers. -- **DATE:** 3 novembre 1701 .

A Monsieur, Monsieur Leschassier,
Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice,
à Paris.

De Poitiers, ce 3 9bre 1701

. Monsieur et très cher Père en J. C.,

. Le pur amour de Dieu règne en nos coeurs.

. Je suis à Poitiers dans le petit Séminaire, où Mon seigneur m'a mis en attendant l'assemblée des administrateurs de l'hôpital pour ma réception. Il y a presque 15 jours que je fais le catéchisme aux pauvres mendiants de la ville, avec l'agrément et l'aide de Monseigneur. Je vais voir et exhorter les prisonniers dans les prisons et les malades dans les hôpitaux, en leur faisant part des aumônes que l'on me donne.

. L'hôpital pour lequel on me destine est une maison de trouble, où la paix ne règne point, et une maison de pauvreté où le bien spirituel et temporel manque. Mais, j'espère que Notre-Seigneur, par l'intercession de la très Sainte Vierge, ma bonne Mère, la rendra une maison sainte, riche et paisible. C'est pourquoi j'ai beaucoup besoin de la grâce et de votre aide.

. Les filles directrices de la maison veulent que je mange en commun avec elles, comme quelqu'un de mes prédécesseurs. Je n'y veux point entendre. Fais-je bien ?

. J'ai marqué à Monseigneur, que dans l'hôpital même je ne voulais pas me séparer de ma mère la divine Providence, et que pour cet effet je me contenterais de la nourriture des pauvres, sans aucun revenu fixe. Ce que Monseigneur a beaucoup agréé, avec offre de me servir de père. Fais-je bien ?

. Je continue de faire ici plusieurs choses que je faisais à Nantes: je couche sur la paille, je ne déjeûne point, et je ne mange pas beaucoup le soir. Je me porte fort bien. Fais-je bien ? Puis-je prendre par semaine une fois la discipline par semaine, outre les trois ordinaires, ou bien une ou deux fois une ceinture de crin ?

. Je prends la liberté de saluer et remercier très humblement Monsieur Brenier. Dieu seul peut reconnaître parfaitement les biens que j'ai reçus de lui et très particulièrement de vous, à qui je suis et serai toute ma vie soumis en Jésus et Marie.

Grignon, prêtre et esclave ind.
de Jésus en Marie.

. Je salue votre saint ange gardien.

LETTRE 11

DESTINATAIRE: M. Leschassier.--**PROVENANCE:** Poitiers. -- **DATE:** 4 juillet 1702.

Paris,
A Monsieur, Monsieur Leschassier,
Supérieur du Séminaire de Saint Sulpice,
à Paris.

De l'hôpital général de Poitiers,
ce 4 juillet 1702.

. Monsieur et très cher Père en J.C.,

. Le pur amour de Dieu règne dans nos coeurs.

. Si j'ai si longtemps tardé à vous écrire, ce n'a été ni par oubli de vos bienfaits, ni faute d'obéissance à vos avis charitables dans la personne qui me conduit ici en votre place, mais pour ne pas vous importuner, et pour vous mander en une seule lettre plusieurs accidents et plusieurs bouleversements qui me sont arrivés et m'arrivent tous les jours. Voici donc, mon cher Père, ma conduite et mes actions en abrégé et en vérité.

. Monsieur Lévêque, mon second père après vous, m'ayant par un surcroît de bienfaits donné quelque argent pour faire mon voyage à Poitiers, je le donnai tout aux pauvres avant de sortir de Saumur, où je fis une neuvaine. J'entrai dans Poitiers sans un seul denier. Monseigneur, d'heureuse mémoire, me reçut à bras ouverts et me fit loger et nourrir au petit Séminaire, en attendant qu'il me mît à l'hôpital. Pendant ce temps, qui fut près de deux mois, je fis le catéchisme aux dépens de Monseigneur à tous les pauvres mendiants de la ville, que j'allai chercher dans les rues. Je le fis d'abord dans une pauvre chapelle de St Nicolas, ensuite à cause de la foule du peuple, sous les halles, et j'entendis dans l'église de St Porchaire les confessions de plusieurs.

. Monseign. importuné par les cris et les désirs empressés des pauvres, me donna à eux un peu après la Toussaint. J'entrai dans ce pauvre hôpital, ou plutôt cette pauvre Babylone, avec une ferme résolution de porter, avec Jésus-Christ mon maître, les croix que je prévoyais bien me devoir arriver, si l'ouvrage était de Dieu. Ce que plusieurs personnes ecclésiastiques et expérimentées de la ville me dirent, pour me détourner d'aller dans cette maison de désordre, qui leur parais sait incorrigible, ne fit qu'augmenter mon courage pour entreprendre cet ouvrage, malgré ma propre inclination, qui a toujours été et qui est encore pour les missions.

. A mon entrée, les supérieurs et les inférieurs de l'hôpital, et toute la ville même, fut dans la joie, me regardant comme une personne donnée de Dieu pour réformer cette maison. Les supérieurs de l'hôpital avec qui j'agissais de concert, et plus en obéissant qu'en commandant, me donnèrent d'abord les mains pour l'exécution et l'observation de la règle que je désirais introduire. Monseigneur même et tout le bureau furent les premiers à m'autoriser et me permirent de faire manger les pauvres en réfectoire et de leur aller quêter a quelque chose par la ville pour manger avec leur pain sec. Ce que je fis pendant trois mois, non sans beaucoup de rebuts et de contradictions, qui s'augmentèrent de jour à autre de telle sorte, par le moyen d'un appelé Monsieur a et mademoiselle la supérieure de l'hôpital, que je fus contraint, par obéissance à votre vicaire, d'abandonner le soin de ces tables qui contribuaient beaucoup au bon ordre de la maison. Ce Monsieur, aigri contre moi sans aucun légitime fondement que je sache, me rebutait, contrariait et outrageait sans cesse dans la maison, et me décriait

dans ma conduite dans la ville chez les administrateurs, ce qui anima étrangement contre lui tous les pauvres qui m'aimaient tous, hormis quelques libertins et libertines ligués avec lui contre moi. Pendant cette bourrasque je gardais le silence et la retraite, remettant entièrement ma cause entre les mains de Dieu, et n'espérant qu'en son secours, malgré les avis contraires qu'on me donnait. J'allai pour cet effet faire une retraite de huit jours aux Jésuites. Là, je fus rempli d'une grande confiance en Dieu et en sa sainte Mère, qui prendraient évidemment ma cause en main. Je ne fus pas trompé dans mon attente. Au sortir de ma retraite, je trouvai ce Monsieur... malade; il mourut quelques jours après... . La supérieure, jeune et vigoureuse, le suivit en six jours. Plus de 80 pauvres tombèrent malades; plusieurs en moururent. Toute la ville croyait que la peste était dans l'hôpital et disait publiquement que la malédiction était dans cette maison. Parmi toutes ces maladies et ces morts que j'assistais, moi seul je ne fus point malade.

. Depuis la mort de ces supérieurs, j'ai encore eu de plus grandes persécutions. Un pauvre, élevé et orgueilleux, s'est mis dans l'hôpital à la tête de quelques libertins pour me contredire plaidant sa cause auprès des administrateurs et me condamnant dans ma conduite parce que je leur dis hardiment quoique doucement leurs vérités, qui sont des ivrogneries, des querelles, des scandales, etc. Presque aucun des administrateurs (quoique je ne prenne rien de la maison, pas même un morceau de pain, les étrangers me nourrissant par charité) ne se met en peine de punir ces vices et de corriger ces désordres intérieurs, et presque tous ne pensent qu'au bien temporel et extérieur de la maison.

. Il est vrai pourtant, mon cher Père, que parmi tous ces troubles et contradictions, que je ne dis qu'en gros, Dieu s'est voulu servir de moi pour faire de grandes conversions dans la maison et hors de la maison. L'heure du lever, du coucher, de la prière vocale, du chapelet en commun, du réfectoire en commun, des cantiques, et même de l'oraison mentale pour ceux qui le veulent, subsiste encore maintenant, malgré les contradictions. Depuis que je suis ici, j'ai été dans une mission continuelle, confessant presque toujours depuis le matin jusqu'au soir et donnant des conseils à une infinité de personnes, et le grand Dieu, mon Père, que je sers quoiqu'avec infidélité, m'a donné, depuis que je suis ici, des lumières dans l'esprit que je n'avais pas, une grande facilité pour m'énoncer et parler sur-le-champ sans préparation, une santé parfaite et une grande ouverture de coeur envers tout le monde. C'est ce qui m'attire l'applaudissement de presque toute la ville (ce qui me doit bien faire craindre pour mon salut). Je ne donne entrée dans ma chambre à aucune femme, pas même aux supérieures de la maison.

. Je m'oubliais de vous dire que je fais une conférence, toutes les semaines, aux 13 ou 14 écoliers qui sont l'élite du collège et ce avec l'approbation de feu Monseigneur.

. Il y a dans cet hôpital une fille qui a l'esprit le plus fin, le plus politique et en même temps le plus orgueilleux que j'aie jamais connu. C'est elle qui a causé tous les troubles. Je crains que Mr. l'abbé de la Poype n'y soit trompé, comme a été son prédécesseur, par trop de crédulité. Si vous le jugez à propos, vous le préviendrez là-dessus.

. Monsieur et cher Père, honorez-moi d'une de vos lettres. Je vous suis plus que jamais soumis. Ce n'est que par force que vous me privez de vos conseils. J'ose dire que je vous suis tout soumis en J. et M.

L. Grignon, prêtre et esclave
ind. de Jésus en Marie.

. Je salue et remercie Monsieur Brenier, je salue Mrs. Repars, Lefèvre et tout le Séminaire, mais très particulièrement Monsieur Lévêque à qui j'écris la même chose qu'à vous.

LETTRE 12

SOURCE: Grandet, p 44-45 - **DESTINATAIRE:** Guyonne Jeanne (Louise). **PROVENANCE** (probable): Poitiers. **DATE:** Automne 1702.

- . Ma chère soeur en Jésus-Christ,
- . Le pur amour de Dieu règne en nos coeurs.

. Permettez à mon coeur de nager avec le vôtre dans la joie, à mes yeux de verser des larmes de dévotion, ma main de marquer sur le papier la sainte allégresse qui me transporte.

. Je n'ai point perdu mon dernier voyage de Paris, vous n'avez rien perdu dans vos abandons et vos croix passées, le Seigneur a eu pitié de vous. Cette pauvre fille a crié et le Seigneur l'a exaucée, et l'a immolée véritablement, intérieurement, éternellement.

. Qu'il ne se passe chez vous aucun jour sans sacrifice et sans victime. Que l'autel vous voie plus souvent que votre lit et votre table. Courage, mon cher supplément. Demandez instamment pardon à Dieu, à Jésus souverain prêtre, des péchés que j'ai commis contre sa divine Majesté en profanant le très saint Sacrement.

. Je salue votre Ange gardien, qui est le seul qui a fait voyage avec vous. Je suis autant de fois tout à vous qu'il y a ici de lettres, pourvu que vous soyez autant de fois sacrifiée et crucifiée avec Jésus-Christ, votre unique amour, et Marie, notre bonne Mère.

De Montfort, prêtre
et esclave de Jésus en Marie.

LETTRE 13

DESTINATAIRE: Une religieuse du Saint-Sacrement. **PROVENANCE:** Poitiers (?). **DATE:** Automne 1702 (?).

. Ah, que votre lettre est divine, puisqu'elle est remplie des nouvelles de la Croix, hors de laquelle, quoique la nature et la raison en disent, il n'y aura jamais ici-bas, jusqu'au jour du jugement, aucun véritable plaisir ni aucun solide bien.

. Votre âme porte une croix grosse, large et pesante. Oh, quel bonheur pour elle ! Qu'elle ait confiance, si Dieu tout bon continue de la faire souffrir, qu'il ne l'éprouvera pas au dessus de ses forces. C'est une preuve qu'elle en est assurément aimée. Je dis assurément, car la meilleure marque que l'on est aimé de Dieu, c'est quand on est haï du monde et assailli de croix, c'est-à-dire de privations des choses les plus légitimes, d'oppositions à nos volontés les plus saintes, d'injures les plus atroces et les plus touchantes, de persécutions et de mauvaises interprétations de la part des personnes les mieux intentionnées et de nos meilleurs amis, des maladies les moins à notre goût, etc.

. Mais, pourquoi vous dis-je ce que vous savez mieux que moi, par le goût et l'expérience que vous en avez ?

. Ah, si les chrétiens savaient la valeur des croix, ils feraient cent lieues pour en trouver une. Car, c'est en cette aimable croix qu'est renfermée la sagesse véritable, que je cherche jour et nuit avec plus d'ardeur que jamais.

. Ah, bonne croix, venez à nous à la plus grande gloire du Très Haut; c'est ce que mon coeur dit souvent malgré mes faiblesses et mes infidélités. Je mets, après Jésus, notre unique amour, toute ma force dans la croix.

. Je vous prie de dire à N. que j'adore Jésus-Christ crucifié en elle, et je prie Dieu qu'elle ne se souvienne d'elle-même que pour s'offrir à des sacrifices encore plus sanglants.

LETTRE 14

SOURCE: Grandet, p. 336. -- **DESTINATAIRE:** une religieuse. **PROVENANCE:** incertaine. **DATE:** inconnue.

. Que vous dirai-je, ma chère Mère, pour répondre à la vôtre, sinon ce que l'Esprit-Saint vous dit tous les jours. Amour de la petitesse et de l'abjection, amour de la vie cachée, du silence, sacrificeur muet de Jésus-Christ au Saint-Sacrement, amour de la divine Sagesse, amour de la croix. Je suis contredit en tout, je suis captif, remerciez

pour moi le bon Dieu des petites croix qu'il m'a données, proportionnées à ma faiblesse, etc.

LETTRE 15

SOURCE: Pauvert, p. I57-I58. -- **DESTINATAIRE:** Mademoiselle Louise Trichet. -- **PROVENANCE:** Paris. --
DATE: fin avril-début mai 1703 (?).

- . Ma chère Fille en Notre-Seigneur Jésus-Christ,
- . Le pur amour de Dieu règne dans nos coeurs avec la divine Sagesse.
- . Je sais plus par mon expérience que par votre lettre, que vous priez instamment votre époux pour ce chétif pécheur. Je ne puis reconnaître ce bienfait que par un retour de prières, lorsque je tiens au saint autel, entre mes mains criminelles, le Saint des saints, ce que je fais tous les jours.
- . Continuez, redoublez même à demander pour moi, si c'est une pauvreté extrême, une croix très pesante, des abjections et des humiliations, j'y consens pourvu que vous le priiez en même temps de se trouver avec moi et de ne m'abandonner pas d'un instant, à cause de ma faiblesse infinie. O quelle richesse, o quelle gloire, o quel plaisir, si tout cela m'obtient la divine sagesse, après laquelle je soupire nuit et jour.
- . Non, je ne cesserai jamais de demander ce trésor infini, et je crois fermement que je l'aurai quand tous les anges, les hommes et les démons me diraient le contraire. Je crois vos prières trop efficaces, la bonté de notre Dieu trop tendre, la protection de la sainte Vierge notre bonne Mère trop grande, les besoins des pauvres trop pressants, la parole et la promesse de Dieu trop expresse. Car, encore que la possession de cette divine Sagesse serait impossible par les moyens ordinaires de la grâce, ce qui n'est pas, elle deviendrait possible par le moyen de la force avec laquelle nous la demandons, puisque tout est possible à celui qui croit, vérité immuable.
- . Ce qui me fait encore dire que je l'aurai, ce sont les persécutions que j'ai eues et que j'ai tous les jours, jours et nuits.
- . Je vous prie donc, ma chère fille, de faire entrer dans ce parti de prières quelques bonnes âmes, vos amies, particulièrement jusqu'à la Pentecôte, et de prier avec elles depuis une heure tous les lundis jusqu'à deux. Je le ferai à la même heure. Envoyez-moi leurs noms par écrit.
- . Je suis à l'hôpital général avec cinq mille pauvres, pour les faire vivre à Dieu et pour mourir à moi-même. Ne m'accusez pas de changement ou de refroidissement à l'égard de ceux de Poitiers, car mon Maître m'y a conduit comme malgré moi; il a en cela ses desseins, que j'adore sans les connaître. Et ne croyez pas non plus que des desseins temporels ou quelque créature me retienne ici; cela n'est pas, je ne connais plus d'amis ici que Dieu seul. Ceux que j'avais fait autrefois à Paris m'ont abandonné.
- . Je n'ai point fondé ni ne fonde sur les biens à venir de Madame de Saint-André; je ne sais seulement pas si elle est à Paris, ni où elle demeure. Si je suis heureux de mourir ici, je le suis encore autant de mourir à Poitiers dans l'esprit de plusieurs, afin que Dieu seul y soit, Dieu seul.
- . Vous serez religieuse, je le crois fermement. Croyez et priez.

LETTRE 16

SOURCE: Pauvert, p. I58-I59 _ **DESTINATAIRE:** Mlle Louise Trichet. -- **PROVENANCE:** Paris _ **DATE:** 24 octobre 1703 (?)

Ce 24 octobre 1703.

- . Ma très chère Fille,
- . Le pur amour de Dieu règne dans nos coeurs.
- . Ne croyez pas que l'éloignement des lieux et mon silence extérieur me fasse oublier votre charité pour moi, et celle que je dois avoir pour vous. Vous me marquez dans votre lettre que vos désirs sont toujours aussi forts, aussi ardents et continuels; c'est une marque infaillible qu'ils sont de Dieu. Il faut donc mettre votre confiance en Dieu: assurez-vous que vous obtiendrez même plus que vous ne croyez. Le ciel, la terre passeraient plutôt que Dieu manquant de parole en permettant qu'une personne qui espérait en lui avec persévérance fût frustrée dans son attente.
- . Je sens que vous continuez à demander à Dieu pour ce chétif pécheur la divine Sagesse, par le moyen des croix, des humiliations et de la pauvreté. Courage, ma chère fille, courage. Je vous ai des obligations infinies, je ressens l'effet de vos prières, car je suis plus que jamais appauvri, crucifié, humilié. Les hommes et les diables me font dans cette grande ville de Paris une guerre bien aimable et bien douce. Qu'on me calomnie, qu'on me raille, qu'on déchire ma réputation qu'on me mette en prison. Que ces dons sont précieux, que ces mets sont délicats, que ces grandeurs sont charmantes. Ce sont les équipages et les suites nécessaires de la divine Sagesse, qu'elle fait venir dans la maison de ceux où elle veut habiter. Oh quand posséderai-je cette aimable et inconnue sagesse ? Quand viendra-t-elle loger chez moi ? Quand serai-je assez bien orné pour lui servir de retraite, dans un lieu où elle est sur le pavé et méprisée !
- . Oh, qui me donnera à manger de ce pain d'entendement dont elle nourrit ses grandes âmes ? Qui me donnera à boire de ce calice dont elle désaltère ses serviteurs ? Ah, quand serai-je crucifié et perdu au monde ?
- . Ne manquez pas, ma chère enfant en Jésus de répondre à mes demandes, pour satisfaire mes desirs. Vous le pouvez, oui, vous le pouvez, de concert avec quelques favorables amies. Rien ne peut résister à vos prières; Dieu même, tout grand qu'il est, ne peut pas y résister. Il a été heureusement surmonté par une foi vive et une espérance ferme. Priez donc, soupirez, demandez la divine Sagesse pour moi, vous l'obtiendrez tout entière pour moi, je le crois.

LETTRE 17

DESTINATAIRE: Soeur Catherine de Saint Bernard (Guyonne-Jeanne). **PROVENANCE:** Paris (?), **DATE:** 1703

- . Ma chère soeur,
- . Que le pur amour règne dans nos coeurs.
- . Je me réjouis d'apprendre la maladie que le bon Dieu vous a envoyée, pour vous purifier comme l'or dans la fournaise. Vous devez être une victime immolée sur l'autel du Roi des rois, à sa gloire éternelle.
- . Quelle haute destination ! quelle sublime vocation! J'envie quasi votre bonheur.
- . Or, quelle apparence que cette victime lui soit parfaitement agréable, si elle n'est entièrement purifiée de toutes taches, même des plus petites ? Ce Saint des saints voit des taches où la créature ne voit que des beautés. Souvent sa miséricorde prévient en nous sa justice, en nous purifiant par la maladie, qui est le fourneau ordinaire où il purifie ses élus. Quel bonheur pour vous, de ce que Dieu veut lui-même purifier et apprêter sa victime selon son goût. Combien d'autres laisse-t-il à elles-mêmes, où à d'autres à purifier ? Combien d'autres qui sont reçus pour victimes, sans passer par les épreuves et au tamis de Dieu.
- . Courage, donc, courage. Ne craignez pas le malin esprit, qui vous dira souvent dans votre maladie: tu ne seras point professe à cause de ton incommodité, sors de ce monastère, retourne chez tes parents, tu demeureras sur le pavé, tu seras à charge à tout le monde. Ayez le corps souffrant et le coeur constant, car rien ne vous convient mieux pour le présent que la maladie. Demandez et faites demander la divine Sagesse pour moi, qui suis en Jésus-Christ et Marie, votre frère, etc.

LETTRE 18

SOURCE: Grandet, p. 45-46 **DESTINATAIRE:** Soeur Catherine de Saint Bernard (Guyonne-Jeanne).
PROVENANCE: Paris, **DATE:** 27 octobre 1703.

- . Ma très chère Soeur en Jésus-Christ.
- . Le pur amour de Dieu règne dans nos coeurs.
- . Je remercie tous les jours notre bon Dieu des miséricordes qu'il exerce envers vous. Tâchez d'y correspondre par une entière fidélité à ce qu'il demande de vous.
- . Si Dieu seul ne vous ouvre pas la porte du couvent où vous êtes, n'y entrez pas, quand vous auriez une clef d'or faite exprès pour vous en ouvrir la porte, car elle deviendrait la porte de l'enfer.
- . Il faut une haute vocation pour les Filles du S. Sacrement, car l'esprit en est relevé. Toute véritable Religieuse du S. Sacrement est une véritable victime de corps et d'esprit; elle se nourrit de sacrifice continu et universel; le jeûne et les adorations sacrifient le corps, l'obéissance et le délaissement sacrifient l'âme. En un mot, elle meurt tous les jours en vivant et vit en mourant. Faites tout ce qu'on vous dira en cette maison.
- . Tout à vous. De Montfort

LETTRE 19

SOURCE: Grandet, p. 46-48 **DESTINATAIRE:** Soeur Catherine de Saint Bernard (Guyonne-Jeanne).
PROVENANCE: Paris. **DATE:** vers la mi-mars 1704.

- . Chère victime en Jésus-Christ,
- . Le pur amour de Dieu règne dans nos coeurs.
- . Je ne puis assez remercier notre bon Dieu de la grâce qu'il vous a faite de vous avoir rendue une par faite victime de Jésus-Christ, amante du très Saint Sacrement, et le supplément de tant de mauvais chrétiens et de prêtres infidèles.
- . Quel honneur à votre corps d'être immolé surnaturellement pendant une heure d'adoration du Très Haut! Quel honneur pour votre âme de faire ici bas, sans goût, sans connaissance, sans lumière de gloire, avec la seule obscurité de la foi, ce que les anges et les saints font dans le ciel avec tant de goût et de lumière ! Qu'une fidèle adoratrice rend de gloire à mon Dieu sur la terre, mais qu'elle est rare, puisque tout le monde, même les plus spirituels, veulent goûter et voir, autrement ils se dégoûtent et se ralentissent. Cependant, sola fides sufficit, la seule foi suffit.
- . Enfin, enfant fidèle du très Saint Sacrement, quelle utilité, quelle richesse et quel plaisir pour vous aux pieds de ce riche et honorable Seigneur des seigneurs. Courage, courage, enrichissez-vous, réjouissez-vous en vous consumant chaque jour comme une lampe ardente. Plus vous donnerez de votre, plus vous recevrez du divin.
- . Après vous avoir félicitée n'ai-je pas raison de me féliciter moi-même, sinon comme votre frère, du moins comme votre prêtre ? Car, quelle joie, et quel honneur et quel bien pour moi d'avoir la moitié de mon sang qui répare, par ses sacrifices amoureux, les outrages que j'ai (hélas) tant de fois faits au bon Jésus dans le très saint Sacrement, tant par des communions faites avec tiédeur que par des oublis et des abandons étranges. Oh, je triomphe en vous et en toutes vos dignes Mères, parce que vous avez obtenu les grâces dont moi et les autres ministres indignes des autels nous [nous] rendons indignes par notre peu de foi.

- . Je pars incessamment pour l'hôpital de Poitiers.
- . Je vous prie, ma soeur, de n'aimer que Jésus seul en Marie, et par Marie Dieu seul et en lui seul.
- . Tout à vous.

LETTRE 20

SOURCE: Grandet, p. 379-381. _ **DESTINATAIRE:** la mère de Louis-Marie Grignion. **PROVENANCE:** Poitiers. -- **DATE:** 28 août 1704.

. Préparez-vous à la mort qui vous talonne par beaucoup de tribulations; souffrez-les chrétiennement, comme vous faites. Il faut souffrir et porter sa croix tous les jours, il est nécessaire. Il vous est infiniment avantageux d'être appauvrie jusqu'à l'hôpital, si c'est la volonté de notre grand Dieu, d'être méprisée jusqu'à être délaissée de tout le monde et de mourir en vivant.

. Quoique je ne vous écrive pas, je ne vous oublie pas dans mes prières et sacrifices. Je vous aime et honore d'autant plus parfaitement, que ni la chair ni le sang n'y ont plus de part.

. Ne m'embarrassez point de mes frères et soeurs; j'ai fait pour eux ce que Dieu a demandé de moi par charité. Je n'ai pour le présent aucun bien temporel à leur faire, étant plus pauvre que tous. Je les remets avec toute la famille entre les mains de celui qui l'a créée. Qu'on me regarde comme un mort; je le répète afin qu'on s'en souvienne: qu'on me regarde comme un homme mort. Je ne prétends rien voir ni toucher de la famille dont Jésus-Christ m'a fait naître. Je renonce à tout, hormis mon titre parce que l'Église me le défend. Mes biens, ma patrie, mon Père et ma Mère sont là-haut; je ne reconnais plus personne selon la chair.

. Il est vrai que je vous ai et à mon père de grandes obligations pour m'avoir mis au monde, pour m'avoir nourri et élevé dans la crainte de Dieu et rendu une infinité de bons services: c'est de quoi je vous rends mille actions de grâces, et c'est pourquoi je prie tous les jours pour votre salut, et je le ferai pendant votre vie et après votre mort, mais de faire autre chose pour vous, rien et moi, c'est la même chose dans mon ancienne famille.

. Dans la nouvelle famille dont je suis, j'ai épousé la sagesse et la croix, où sont tous mes trésors temporels et éternels de la terre et des cieux, mais si grands que, si on les connaissait, Montfort ferait envie aux riches et plus puissants rois de la terre.

. Personne ne connaît les secrets dont je parle, ou du moins très peu de personnes. Vous les connaîtrez dans l'éternité, si vous avez le bonheur d'être sauvée, car peut-être ne le serez-vous pas; tremblez et aimez davantage.

. Je prie mon père, de la part de mon Père céleste, de ne point toucher la poix, car il en sera gâté, de ne point manger de la terre, car il en sera suffoqué; de ne point avaler de fumée, car il en sera étouffé. La fuite et le mépris du monde, et la dévotion à la sainte Vierge, avec laquelle je suis tout à vous et à mon père.

. Je salue votre Ange gardien et suis tout en Jésus et Marie, Montfort, prêtre et esclave indigne de Jésus vivant en Marie.

LETTRE: 21

SOURCE: Besnard, Montfort, L. 3, P. 31. -- **DESTINATAIRE:** Le Recteur de Bréal -- **PROVENANCE:** Saint Lazare.--**DATE:** 17 février 1708.

Monsieur et cher ami, Que je suis fâché de ne pouvoir satisfaire vos désirs et les miens ! Je suis promis ces trois jours pour trois endroits, auxquels je ne puis manquer. Cependant, j'enverrai Mathurin mardi chez vous pour dire le

Rosaire publiquement, chanter des cantiques et porter de ma part soixante petites croix de St. Michel à nos soldats, lesquelles vous aurez la bonté de leur distribuer, après que vous les aurez avertis dimanche de se trouver mardi. Cela ne servira pas peu à les retirer des excès si fréquents en ces jours. Vous les saluerez tous de ma part dès dimanche et leur direz que je les prie instamment de garder fidèlement leurs règles, particulièrement lundi prochain, et que je les irai voir un des dimanches de carême.

Je suis en Jésus et Marie tout vôtre. L. Marie de Montfort, prê[tre].

LETTRE 22

SOURCE: Original aux Arch. F. d. 1. S., Saint-Laurent -sur-Sèvre. **DESTINATAIRE:** l'abbé de la Carrière.
PROVENANCE: Nantes.--**DATE:** 29 janvier 1711 .

Monsieur, Monsieur de la Carrière, très digne prêtre, à Pontchâteau. De Nantes, ce 29e jan. 1711. Monsieur,

Le pur amour de Dieu règne en nos coeurs. Je vous prie de livrer au Mr. présent porteur et à Nicolas, par la voie qu'ils auront, mes figures. Ce transport est nécessaire, et pour ma délivrance, et pour l'obéissance, et pour la volonté de Dieu; et s'il ne le voulait pas, il ferait plutôt un miracle pour empêcher qu'elles ne fussent transportées. Et quoiqu'on les apporte ici, ce ne sera que pour retourner avec plus de gloire au Calvaire, lorsque la chapelle sera bâtie. On a écrit à Paris pour cela, et j'ai plus d'espérance que jamais. Mais, il faut d'autant plus de travaux, d'attente et de prières et de croix que cet oeuvre doit être grand. Je suis à votre cher coeur et à celui de n. bonne [...], tout vôtre en Jésus et Marie.

L. M. de Montfort, prê[tre].

LETTRE 23

SOURCE: Original aux Arch. gén. des Pères Dominicains, à Rome. --**DESTINATAIRE:** le Maître-Général des Dominicains. -- **PROVENANCE:** Sallertaine (?). -- **DATE:** mai (?) 1712

Au très Révérend, Révérend Père Général des Dominicains, à la Minerve, à Rome. Mon très Révérend Père, Le pur amour de Dieu règne en nos coeurs. Permettez au dernier de vos enfants de vous prier de lui accorder par écrit une permission de prêcher, partout où je serai appelé, le très St. Rosaire, et d'en rôler dans lad. Confrérie, avec indulgence, tous ceux que je pourrai, comme j'ai fait jusqu'ici avec les permissions particulières des prieurs et Provinciaux des Provinces, immatriculant, comme il est raisonnable, selon les statuts, les noms des confrères et soeurs dans le livre de la Confrérie du lieu où je fais la mission. C'est la prière que fait à votre Révérence, avec un très profond respect,

votre très humble et très obéissant serviteur, Louis Marie de Montfort Grignon, prê[tre] miss. apost.

LETTRE 24

SOURCE: Grandet, p. 336-337 _ **DESTINATAIRE:** Soeur Catherine de Saint Bernard (Guyonne-Jeanne).
PROVENANCE: Ermitage de Saint-Éloi à La Rochelle. -- **DATE:** 1er janvier 1713.

Dieu prend plaisir, ma chère soeur, à nous voir combattre et à nous rendre tous deux victorieux, vous dans le secret et moi dans le public. Car vos combats se passent dans vous-même, ils n'éclatent pas hors de votre communauté; mais les miens éclatent par toute la France, soit à combattre les démons de l'enfer, soit à faire la guerre au monde et aux mondains, ennemis de toute vérité. Vous seriez sans doute surprise si vous saviez le détail de l'aimable croix dont le ciel me favorise par l'intercession de notre bonne Mère. Je vous prie d'en remercier

mon aimable Jésus et de prier votre aimable communauté, que je salue, de m'obtenir de Jésus crucifié la force de porter les plus rudes croix et les plus pesantes comme des pailles, de résister avec un front d'airain aux puissances infernales.

LETTRE 25

SOURCE: Besnard, Marie-Louise, L. I, p.58. **DESTINATAIRE:** Marie-Louise de Jésus. **PROVENANCE:** Paris. - **DATE:** juillet- août 1713.

Ma Fille,

La Providence vient de placer tout nouvellement une pauvre fille en lui faisant trouver une dot. Ses moments ne sont point encore arrivés pour vous. Mais attendez-les avec patience et demeurez à l'hôpital.

LETTRE 26

SOURCE: Grandet, p. 337-339. - **DESTINATAIRE:** Soeur Catherine de Saint Bernard (Guyonne-Jeanne). **PROVENANCE:** Paris.--**DATE:** 15 août 1713.

Vive Jésus, vive sa Croix. Si vous saviez mes croix et mes humiliations par le menu, je doute si vous désireriez si ardemment de me voir; car je ne suis jamais dans aucun pays que je ne donne un lambeau de ma croix à porter à mes meilleurs amis, souvent malgré moi et malgré eux. Aucun ne me peut soutenir et n'ose se déclarer pour moi qu'il n'en souffre, et quelquefois qu'il ne tombe sous les pieds de l'enfer que je combats, du monde que je contredis, de la chair que je persécute. Une formulière de péchés et de pécheurs que j'attaque ne me laisse, [ni] à aucun des miens, aucun repos. Toujours sur le quivive, toujours sur les épines, sur les cailloux piquants, je suis comme une balle dans un jeu de paume : on ne l'a pas sitôt poussée d'un côté qu'on la pousse de l'autre, en la frappant rudement. C'est la destinée d'un pauvre pécheur. C'est ainsi que je suis sans relâche et sans repos, depuis treize ans que je suis sorti de Saint-Sulpice . Cependant, ma chère soeur, bénissez-en Dieu pour moi, car je suis content et joyeux au milieu de toutes mes souffrances, et je ne crois pas qu'il y ait au monde rien de plus doux pour moi que la croix la plus amère, quand elle est trempée dans le sang de Jésus crucifié et dans le lait de sa divine Mère. Mais, outre cette joie intérieure, il y a grand profit à faire en portant les croix. Je voudrais que vous vissiez les miennes. Je n'ai jamais plus fait de conversions qu'après les interdits les plus sanglants et les plus injustes. Courage, ma très chère soeur, portons tous trois notre croix aux deux extrémités du royaume. Portez-la bien de votre côté, je tâcherai de la bien porter du mien, avec la grâce de Dieu, sans nous plaindre, sans murmurer, sans vous a décharger, sans vous excuser même sans pleurer comme de petits enfants qui versent des larmes et se plaindraient de ce qu'on leur donnerait cent livres d'or à porter, ou comme un laboureur qui se désespérerait de ce qu'on aurait couvert son champ de louis d'or pour le rendre plus riche.

LETTRE 27

SOURCE: Besnard, Marie-Louise, L. 1, P. 68. **DESTINATAIRES:** Mère Marie-Louise de Jésus (Louise Trichet) et Soeur Conception (Catherine Brunet). --**PROVENANCE:** La Rochelle. _ **DATE:** commencement de 1715

Mes chères Filles en Jésus-Christ, Marie Trichet et Cath. Brunet. Vive Jésus, vive sa Croix. Vous n'avez pas répondu à ma dernière; je n'en sais pas la raison. Monseigneur de La Rochelle, à qui j'ai plusieurs fois parlé de vous et de nos desseins, trouve à propos que vous veniez ici pour commencer l'ouvrage tant désiré. Il a fait louer une maison pour cet effet, en attendant l'achat et l'établissement parfait d'une autre maison. Vous faites, il est vrai, de grands biens dans votre pays, mais vous en ferez de bien plus grands dans un pays étranger; et nous remarquons que depuis Abraham jusqu'à Jésus-Christ, et depuis J.C. jusqu'à nous, Dieu a retiré de leurs pays ses plus grands serviteurs, parce que, comme dit N. Seigr. même, personne n'est prophète en son pays. Je sais que vous aurez des difficultés à vaincre; mais il faut qu'une entreprise aussi glorieuse à Dieu et aussi salutaire au

prochain soit parsemée d'épines et de croix. Et si on ne hasarde quelque chose pour Dieu, on ne fait rien de grand pour lui. C'est de la part de Monseignr. que je vous écris. Gardez le secret. Je vous enverrai mon Frère Jean, avec une monture et quelque argent, pour vous conduire. Prenez quelque commodité, le coche ou un cheval de louage. Et, si vous n'avez pas, on tâchera de payer pour vous. Réponse au plus tôt, parce que je pars de La Rochelle pour une mission.

Tout à vous en Dieu seul. Dieu seul.

LETTRE 28

(fragment)

SOURCE: Besnard, Montfort, L. 7, P. 196-197. --**DESTINATAIRE:** Marie-Louise de Jésus (Louise Trichet). --**PROVENANCE:** La Rochelle. --**DATE:** Mars 1715.

Partez, ma chère fille, partez au plus tôt. Le moment que l'établissement des Filles de la Sagesse doit commencer est enfin arrivé. Je voudrais déjà vous voir rendue à La Rochelle où je suis présentement, mais si vous tardez vous ne m'y trouverez pas, étant pressé de partir pour une mission.

LETTRE 29

SOURCE: Besnard, Marie-Louise, L. 2 P.84-85. **DESTINATAIRES:** Mère Marie-Louise de Jésus et Soeur de la Conception. **PROVENANCE:** Taugon-la-Ronde. **DATE:** 4 avril 1715.

Vive Jésus, vive sa croix. Mes chères Filles,

1. Je crois qu'en la place du pauvre pécheur qui vous écrit, vous pourrez prendre pour votre directeur et confesseur M. le doyen des chanoines, pourvu que vous ne fassiez rien et [qu'il] ne vous fasse rien faire contre vos Règles et celles que je vous donnerai. 2. Suivez dès à présent les petites règles que je vous ai envoyées, et communiez tous les jours, parce que toutes deux vous en avez un grand besoin, pourvu que vous ne tombiez en aucun péché véniel de propos délibéré. 3. On m'a dit que vous couriez voir la ville; je n'ai pu croire cette vaine curiosité dans les Filles de la Sagesse, qui doivent être à tout le monde un exemple de la modestie, du recueillement et de l'humilité charitable. 4. Nommez-vous de la Communauté des Filles de la Sagesse pour l'instruction des enfants et pour le soin des pauvres. 5. Je voudrais bien vous aller voir, mais je doute si je pourrai aller à La Rochelle aussitôt après cette mission, parce que j'en ai une autre pour laquelle Monseigneur me presse. 6. Faites en union de la petite Geoffroy, si elle le veut, toutes règles de la journée, pour le lever, le coucher, l'oraison et récitation du St. Rosaire. 7. Apprenez à bien écrire, et ce qui peut vous manquer. Achetez pour cela quelques livres d'écriture moulée. 8. Envoyez-moi de vos nouvelles par notre Frère Jean, si vous ne pouvez venir ici. 9. Dieu tout bon veut que Marie Trichet soit la Mère Supérieure, pendant trois ans au moins, mais qu'elle soit tout à la fois ferme et charitable. 10. Il ne faut pas que Marie Reine aille dans la maison tout d'abord avec ses filles, qui ne sont point stylées au silence qu'il faut garder. 11. Dans les commencements, vous ne pouvez être trop fermes à garder et faire garder le silence à la communauté et à l'école, car si vous laissez causer sans punition tout est perdu.

Dieu Seul. Ce 4 avril 1715.

LETTRE 30

SOURCE: Besnard, Marie-Louise, L. 4, P. 242-245. **DESTINATAIRE:** MarieAnne Régnier-- **PROVENANCE:** La Rochelle.--**DATE:** 12 août 1715.

A La Rochelle, le 12 août 1715, jour de Ste Claire.

Ma chère Fille,

Vive Jésus, vive sa Croix. La grâce du St. Esprit ne souffre point de retardement. Dieu, qui demande quelque chose à sa créature, lui parle doucement et ne veut pas forcer sa liberté; mais plus on retarde à faire ce qu'il demande si délicatement, plus il diminue son appel, plus sa voix devient sourde, plus sa justice s'irrite. Prenez garde à vous! Monseigr. à qui j'ai parlé depuis quelques jours veut que vous veniez ici, chez les Filles de la Sagesse, et moi je le désire et je vous en prie. Pour que vous ne puissiez pas résister à l'appel du Très Haut voilà un exprès et une commodité que je vous envoie. Apportez vos hardes nécessaires et de quoi vous avoir un pauvre habit de Ste Claire, ou plutôt de la pauvreté de Jésus-Christ. Les Filles de la Sagesse vous aiment et vous demandent. Mille raisons de nature et de grâce, que je ne vous dis point, vous appellent demain ici. Avant l'Assomption je pars incessamment pour une grande et longue mission. Mais je veux vous voir ici avant de partir. Monseigr. qui veut vous voir part aussi. Dépêchez donc. Plus vous retardez, moins votre sacrifice et votre victoire sont agréables à Dieu, et je vous déclare que si vous ne profitez pas d'un témoignage d'estime et d'amitié que je ne donne à aucun autre, je ne vous verrai jamais. Votre trouble s'augmentera de jour en jour, et peut-être que voilà le commencement de votre perte. Ne dites point: après les vendanges j'obéirai à Dieu, car vous feriez une cruelle injure à ce grand Seigr. Vous feriez comme ce jeune homme de l'Évangile qui perdit sa vocation pour avoir voulu ensevelir son père avant de suivre Jésus-Christ. Tout à vous.

Ces mots suivants sont à votre père. Maître Régnier, je vous salue en J.C. et je vous prie de ne pas vous opposer à la volonté de Dieu sur la fille qu'il a mise en dépôt entre vos mains. Elle n'a été à vous que pour la lui garder jusqu'aujourd'hui dans l'innocence de son baptême, comme vous avez bien fait. Mais, vous ne pouvez pas vous l'attacher. C'est un bien de Dieu, c'est un bien d'autrui que vous ne pouvez pas voler impunément. Si vous la lui sacrifiez, avec les pères et mères qui, comme l'histoire nous apprend, ont généreusement sacrifié leurs fils et filles uniques à Dieu, avec Abraham, quelles bénédictions je vois prêtes à tomber sur votre personne et ce qui vous appartient, quelle gloire et quelle couronne j'entrevois préparée pour vous dans l'éternité. Mais...!!.

LETTRE 31

SOURCE: Besnard, Marie-Louise, L. 2, P. IOI. **DESTINATAIRE:** Soeur de la Conception. -- **PROVENANCE:** Fontenay-le-Comte ou Vouvant. **DATE:** 24 octobre 1715.

Vive Jésus, vive sa Croix. Prenez garde, ma chère fille, au nom de Jésus, à votre vocation et de quitter l'hôpital par l'effort de la tentation. Si vous le faites, je ne veux jamais vous voir. Si vous ne voulez plus aller à confesse au Rd. Père Le Tellier, je vous permets, pendant trois mois, d'aller à confesse à M. l'aumônier de l'hôpital. Soyez fidèle à la Règle générale et particulière que Jésus, votre cher époux, vous a donnée par mon organe. Prenez garde à vous, encore un coup, et ne suivez pas votre sentiment propre. Je prie à genoux le bon Jésus de vous soutenir contre tout l'enfer, qui craint la réforme de l'hôpital. Je suis, ma très chère fille, tout à vous tandis que vous serez obéissante.

Ce 24 octobre 1715.

LETTRE 32

SOURCE: Besnard, Marie-Louise, L. 2, P. IO3-IO4. **DESTINATAIRE:** La communauté de la Sagesse, à La Rochelle. -- **PROVENANCE:** Saint-Pompain. - **DATE:** 31 décembre 1715.

Ce dernier de l'an. Mes très chères Filles en Jésus-Christ.

Voilà un livre fait pour vous que je vous envoie. Lisez-le en public et en particulier. Je vous dis ce qu'il vous dit. Ne vous impatientez pas de mon absence. Ma personne et ma propre volonté toute diabolique, quelque bonne qu'elle paraisse, gâte tout. Moins j'aurai de part à cet établissement, plus il réussira; j'en suis certain. Cependant, que

chacune m'écrive tous les mois pour me marquer: 1° ses principales tentations éprouvées dans le mois; 2° ses principales croix bien portées; 3° ses principales victoires sur soi-même. Et qu'on m'instruise des principaux changements qui arriveront. Je vous porte partout dans mon sein. Ouvrez, mes chères Filles, ouvrez votre coeur à la Mère Supérieure, comme aussi à votre confesseur, si Dieu vous y donne attrait. Tout à toutes en Dieu seul. Je vous souhaite une année pleine de combats et de victoires, de croix et de pauvreté et de mépris.

LETTRE 33

SOURCE: Grandet, p. 253-256. **DESTINATAIRE:** Mlle Dauvaise, directrice d'un asile d'Incurables, à Nantes. --
PROVENANCE: Saint-Laurent-sur-Sèvre. -- **DATE:** 4 avril 1716.

De la mission de Saint-Laurent-sur-Sèvre, le 4e avril 1716.

Vive Jésus, vive la Croix. Appuyé sur le fond inépuisable de la divine Providence, notre bonne Mère, qui ne nous a jamais manqué dans nos entreprises, pour sa gloire je répons hardiment qu'on peut faire et passer le bail à ferme de la maison en question, pourvu que les sujets qui doivent avoir soin des pauvres incurables aient les qualités suivantes: 1°) Il faut qu'avec leur bien grand ou petit, avec leur science ou ignorance, elles ne s'appuient ni sur aucun bras de chair, ni sur aucun talent naturel, mais uniquement sur les secours invisibles et inconnus de la Providence de notre Père céleste; 2°) Qu'elles suivent universellement et ponctuellement la même règle et le même directeur, sans qu'aucune, quelque argent qu'elle apporte ou quelque talent qu'elle ait, puisse, par privilège ou condescendance, s'exempter de la communauté, de la règle, et du directeur; 3°) Enfin, qu'elles soient préparées, si l'oeuvre est de Dieu, à souffrir joyeusement toutes sortes de croix. Car, cette maison est la maison de la croix, et on ne lui doit point donner d'autre nom; et la première chose qu'il faudra faire en cette maison, ce sera d'y planter une croix, avec la permission de Monseigneur, afin qu'elle en acquière le nom, la grâce et la gloire à perpétuité. Il ne faudra d'abord planter dans le milieu du jardin ou de la cour qu'une simple croix, en attendant mieux. C'est le premier meuble qu'on y portera. Mais il faudra que Monsieur notre bon ami la bénisse ou la fasse bénir. Lorsque j'ai reçu cette nouvelle, je méditais d'en voyer chez vous à Nantes deux Filles de la Sagesse, qui travaillent auprès des pauvres en ce diocèse, dont l'une est âgée de quarante ans ou environ, et que je crois toutes deux propres à cet emploi. Prions Dieu tout bon qu'il nous fasse connaître son adorable volonté. Mais, mon Dieu, qu'il y a peu de filles obéissantes, silencieuses, prudentes et crucifiées. Chacune a son suffisant quant-à-moi dans le coeur, ou du moins dans la tête. Je crois que des filles étrangères, jointes à celles que je vous marque, pourvu qu'elles aient les qualités susdites seraient plus capables de commencer et fonder l'ouvrage dont il est question, s'il est planté et remis sur des pierres vives. Je salue avec un très profond respect Monsieur Du Portail, et toutes ces bonnes âmes qui entrent avec nous dans la charité du coeur de Jésus, le plus crucifié d'entre les hommes. Si Monsieur l'évêque de Nantes le juge à propos, car je ne partirai pas sans sa permission, je serai à Nantes le cinq du mois de mai au soir. Voilà une petite lettre que je me donne l'honneur d'écrire à sa Grandeur. Je salue avec le plus profond respect M. l'abbé Barrin, et je le prie de la présenter par M. de Vertamont à sa Grandeur. Si elle me refuse quinze jours que je lui demande à me reposer de mes travaux, à Nantes, sans perdre le trésor infini de la sainte Messe c'est une marque certaine que ce n'est pas la volonté de Dieu que j'aie à Nantes. Et quand je n'irais pas, je crois fermement, comme un article de ma foi, que les choses en iront infiniment mieux. Je me recommande aux prières de tous les Amis de la Croix, afin que Dieu ne tire pas ici vengeance de mes péchés, en refusant la conversion véritable aux pauvres peuples qui m'entendent. Tout à vous en Jésus-Christ et sa sainte Mère. Je salue tous les anges de la ville de Nantes, et le vôtre en particulier. Humilité, humiliation, humiliation. Deo gratias.

L. M. Grignon.

LETTRE 34

SOURCE: Besnard, Marie-Louise, L. 2, p. 106-107. **DESTINATAIRE:** Mère Marie-Louise de Jésus. --
PROVENANCE: Saint-Laurent-sur-Sèvre. -- **DATE:** vers Pâques 1716.

Ma très chère fille en Jésus-Christ. Vive Jésus, vive sa Croix.

J'adore la conduite juste et amoureuse de la divine Sagesse sur son petit troupeau, qui est logé à l'étroit chez les hommes pour être logé et caché bien au large dans son divin Coeur, qui vient d'être percé pour cet effet. Oh, que ce sacré cabinet est salubre et agréable à une âme vraiment sage. Elle en est sortie avec le sang et l'eau quand la lance le perça, elle y trouve son rendez-vous assuré quand elle est persécutée de ses ennemis, et eue y demeure cachée avec Jésus-Christ en Dieu, mais plus conquérante que les héros, plus couronnée que les rois, plus brillante que le soleil et plus élevée que les cieux. Si vous êtes l'élève de la Sagesse et l'élue entre mille, que vos abandons, vos mépris, votre pauvreté et votre prétendue captivité vous paraîtront douces, puisqu'avec toutes ces choses de prix vous achetez la Sagesse, les richesses, la liberté, la divinité du Coeur de Jésus crucifié. Si Dieu ne m'avait pas donné des yeux autres que ceux que m'ont donnés mes parents, je me plaindrais, je m'inquiérais avec les fous et les folles de ce monde corrompu. Mais, je n'ai garde de le faire. Sachez que j'attends d'autres renversements plus considérables et plus sensibles, pour mettre notre foi et notre confiance à l'épreuve, pour fonder la communauté de la Sagesse non pas sur le sable mouvant de l'or et de l'argent, dont le démon se sert tous les jours pour fonder et enrichir ses appartements, non pas aussi sur le bras de chair d'un mortel qui n'est tout au plus, quelque sacré et puissant qu'il soit, qu'une poignée de foin, mais pour la fonder sur la sagesse même de la Croix du Calvaire. Elle a été teinte de cette divine et adorable Croix, elle a été teinte et empourprée du sang d'un Dieu, choisie pour être, de toutes les créatures, la seule épouse de son coeur, le seul objet de ses désirs, le seul centre de toutes ses prétentions, la seule fin de ses travaux, la seule arme de son bras, le seul sceptre de son empire, la seule couronne de sa gloire et la seule compagne de son jugement. Et cependant, ô incompréhensible jugement, cette croix a été abattue avec mépris et horreur, cachée et oubliée dans la terre pendant quatre cents ans, etc., Mes chères Filles appliquons ceci à l'état où vous vous trouvez actuellement. Je vous porte partout, jusqu'au saint autel. Je ne vous oublierai jamais, pourvu que vous aimiez ma chère croix, en laquelle je vous suis allié tandis que vous ne ferez point votre propre volonté mais la sainte volonté de Dieu, dans laquelle je suis tout à vous...